

Lisez le journal numérique sur
le site [https // lindependant.org](https://lindependant.org)

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1533 DU JEUDI 23 MARS 2023 * 31ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

P.5

Rencontre
FVG-PM Goumou

**Les leaders religieux
évoquent des «cas
urgents» à résoudre....**

CRIEF

**Kassory et Damaro malades,
leur procès reporté au 17 Avril,
Diané Comparait** P.3

El Hadj Mansour Fadiga,
chroniqueur Islamique

**« L'essentiel durant le mois
ramadan c'est la spiritualité... »**

P.2

Procès du 28 Septembre
**Le témoignage de Bah Oury
malmène la défense du capitaine
Dadis Camara** P.8

Procès 28 Septembre

**Gênés par les réponses
de Bah Oury, les avocats
de Dadis tentent de sauver
les meubles...**

P.3

El Hadj Mansour Fadiga, chroniqueur Islamique

« L'essentiel durant le mois ramadan c'est la spiritualité, la solidarité, le partage et le don de soi »

A une semaine du mois saint de ramadan, El hadj Mansour Fadiga a accordé une interview à lindependant.org le jeudi 16 Mars 2023 où il aborde la question du ramadan et son impact sur ceux qui observe ce rituel musulman...

L'indépendant.org ; Quels sont les bienfaits du ramadan ?

El Hadj Mansour Fadiga : Le jeûne est l'un des plus importants piliers de l'islam et les exigences sont claires : aucune nourriture ou boisson de l'aube jusqu'au coucher du soleil pendant un mois, peu importe la température, peu importe la charge de travail. Les musulmans n'ont pas le droit de boire une seule goutte d'eau durant ce jeûne. Quand tu lis le verset 183 de sourate "la va-

che" qui dit ; oh ! vous les croyants, le ramadan vous est prescrit comme ça été prescrite à vos devanciers, vous serez pieux ».

Le ramadan nous rend pieux dans notre religion, dans la traversée de cette vie. Dieu même nous dit : « vous acceptez de faire le jeûne, c'est ce qui est bien pour vous, si vous le saviez »

Il y a aussi d'autres motivations pour le jeûneur...

C'est durant le mois de ramadan qu'il y a eu la révélation du saint Coran. Le Prophète (PSL) nous a incité à jeûner, il dit : jeûner, vous serez guéris. Il y a même des grands savants médecins qui ont témoigné le bien fait du jeûne. Selon la science, Le corps humain est alors nettoyé des vieilles cellules, des graisses, des déchets et des toxines qui les a accumulés durant l'année par son alimentation et son activité. Le jeûne permet également de rajeunir la peau, fortifier les dents, renforcer la chevelure, apaise les sens, accroît la concentration, etc. Le ramadan, c'est aussi un moment d'introspection ; il nous aide à nous purifier, il nous aide à effacer ou expier nos péchés. Le prophète nous dit : « quiconque jeûne un seul jour dans le sentier d'Allah avec la foi, avec conviction, Allah lui fera éloigner « l'enfer ». Il dit : « le jeûne et la prière viendront le jour J pour faire le plaidoyer pour le fidèle musulman devant le barreau d'Allah », le jeûne dira : oh ! mon seigneur ce dernier c'est à cause de moi qu'il s'est abstenu de boire et manger durant tout le mois de ramadan, le Coran aussi dira : Oh ! mon seigneur ce fidèle-là, c'est à cause de moi, qu'il s'est abstenu de dormir durant les nuits de mois de ramadan. Le ramadan n'est

pas le mois de pénitence pour le musulman : c'est le mois de la clémence et du pardon.

Il y a aussi les prières nocturnes...

Dieu a dit dans son Saint Coran : « Ne pas négliger la prière nocturne du mois de Ramadân en groupe, pour ne pas passer à côté d'une récompense considérable. Le Prophète (PSL) exhortait ses compagnons, mais sans les obliger, à faire la prière nocturne. Il disait : « Celui qui pratique la prière nocturne du mois de Ramadân avec foi et n'attend que la récompense d'Allâh, Allâh lui pardonnera ses péchés antérieurs ». De surcroît, la dernière dizaine du mois de ramadan renferme une nuit meilleure que mille mois. Allâh réserve pour celui qui la veillera en évoquant le Tout-Puissant et en L'invoquant une récompense considérable, et ses péchés antérieurs lui seront pardonnés. C'est ainsi que la Prophète (PSL) a défini La Nuit du Destin (Laylatoul Qadr)

Qui ne peut pas faire le mois de ramadan parmi les fidèles ?

Certaines personnes sont exemptées de jeûner comme les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes âgées ou malade ou encore les préadolescents. Si les femmes qui ont leurs



«Aider les autres pendant le ramadan est une activité très bénéfique: on se donne corps et âme dans un but associatif et bienfaiteur.»

Ceux-là, sont en train de gêner la sainteté de l'islam, braver les interdits de l'islam. Le mois de ramadan est un mois sacré, qu'il faut respecter. Ils auront leur péché parce qu'ils ont soutenu les gens qui ne jeûnent pas, mais leur jeûne est accepté s'il le fait très bien.

Comment vivre le mois de ramadan ?

Prenez soin de vous et ainsi oublier la faim, la soif, la fatigue, les soucis, lisez beaucoup le Saint coran. Recentrez-vous sur l'essentiel. L'essentiel durant le mois ramadan c'est la spiritualité, la solidarité, le partage et le don de soi. On doit ouvrir l'esprit : on profite pour (re)lire le Coran, et d'autres ouvrages qui ouvrent l'esprit et favorisent la sagesse. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, renseignez-vous auprès des associations proches de votre lieu de travail ou de votre domicile. Aider les autres pendant le ramadan est une activité très bénéfique: on se donne corps et âme dans un but associatif et bienfaiteur.

Propos recueilli par Alpha Amadou Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
Email: lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements,
Marketing, Publicités & Annonces**
servicecommercial@lindependant.org

Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe
Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

Le prophète nous dit : « quiconque jeûne un seul jour dans le sentier d'Allah avec la foi, avec conviction, Allah lui fera éloigner « l'enfer ».

Que dire à des personnes qui vendent le manger à ceux-là qui ne jeûnent pas ?

Procès 28 Septembre

Gênés par les réponses de Bah Oury, les avocats de Dadis tentent de sauver les meubles...

Gênés par plusieurs réponses de l'homme politique Mamadou Oury Bah dit «Bah Oury» qui accablent leur client, les avocats défenseurs du capitaine Moussa Dadis Camara, l'ex leader de la junte militaire en 2009, tentent mardi matin de blanchir le chef du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD), au pouvoir à l'époque.



« Le président Dadis est responsable des événements du 28 septembre en sa qualité de commandant en chef des forces armées », a déclaré Bah au cours de son audition qui a démarré depuis hier lundi 20 mars 2023.

Ex ministre des droits de l'homme, Bah était le président de la commission d'organisation de ladite manifestation.

L'un des avocats de la défense a, dans un premier temps, cherché à obtenir des réponses favorables au capitaine de la part de Bah, avant de finalement tenter mettre en exergue la responsabilité des organisateurs de la manifestation du 28 septembre 2009, au grand stade de Dixinn, où au moins 157 personnes avaient été massacrées et plus d'une centaine de femmes violées, selon divers rapports.

Des centaines de militaires, gendarmes et policiers auxquels s'étaient mêlés de nouvelles recrues assimilées à des «miliciens», s'étaient violemment attaqués à des dizaines de milliers d'opposants à une éventuelle candidature de Dadis à la présidentielle qui manifestaient ce jour-là.

Selon de très nombreux témoins, certains assaillants portaient des armes de guerre et d'autres des armes blanches et des bâtons.

Dans son récit, l'homme politique Bah a relaté comment le commandant Aboubacar Diakité dit «Toumba» et le colonel Moussa Tiegboro Camara ont été vus sur le théâtre des violences, exfiltrant des leaders politiques et certains manifestants de la fournaise.

« Aussi bien le colonel Tiegboro nous a exfiltrés que le commandant Toumba a exfiltré certains des leaders

», a martelé Bah, premier leader politique à comparaître en tant que victime et partie civile devant la cour criminelle.

L'ex ministre des droits de l'homme a également raconté comment des militaires qui agressaient les manifestants semblaient hors de contrôle et «n'obéissaient visiblement pas à leur hiérarchie» et confirmé que sur le chemin de sortie du stade, avoir vu une femme qui était prise à partie par des hommes en tenue qui tentaient de la déshabiller.

Bah a également corroboré certains faits relatés auparavant à la barre par Fatoumata Barry, un autre témoin victime de viol et d'agressions diverses ce jour-là.

Il a également confirmé qu'un militaire a menacé de faire exploser des grenades à la clinique Ambroise Paré pour exiger qu'on remette à son groupe les leaders politiques qui y avaient été conduits. Cette version a déjà été relaté par l'ex aide de camp de Dadis, Toumba, qui a désigné nommément le capitaine Marcel Guilavogui.

Contrairement aux nombreux témoignages, dont ceux de Toumba et de la victime Fatoumata Barry, le capitaine Guilavogui a affirmé au tribunal n'avoir pas été présent au stade du 28 septembre.

Au lendemain de ces graves exactions, le capitaine Dadis avait, dans une vidéo diffusée dans la presse et sur les réseaux sociaux, tenté d'accabler les leaders politiques, organisateurs de la manifestation.

Aïssatou Walid Bah

CRIEF

Kassory et Damaro malades, leur procès reporté au 17 Avril, Diané Comparait

Attendus à la barre de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) le lundi 20 mars 2023, l'ancien premier ministre Ibrahima Kassory Fofana et l'ancien président de l'Assemblée nationale Amadou Damaro Camara ne se sont pas présentés à cette audience.



En revanche l'ancien ministre de la défense nationale et des affaires présidentielles, Mohamed Diané a comparu régulièrement.

Diané, via ses avocats, a nié tous les faits mis à sa charge. Ses défenseurs ont d'ailleurs engagé une bataille de procédure, estimant que les ordonnances pris en la faveur de leur client n'ont jamais été respectés par le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré.

Pour leur part, les avocats de l'Etat estiment détenir «assez de preuves» contre l'ex ministre de la défense.

Toujours selon nos sources, les deux anciens dignitaires (Fofana et Camara) sous Alpha Condé sont hospitalisés.

« Comment peut-on juger un malade ? A moins qu'on utilise la force », a affirmé une de nos sources.

Joint par l'indépendant.org, un des avocats de la partie a confirmé avoir été informé que les deux ex dignitaires sont hospitalisés.

L'audience concernant Kassory et Damaro a finalement été reportée au 17 avril prochain.

En prison depuis le 06 avril 2022, Amadou Damaro Camara et Ibrahima Kassory Fofana sont poursuivis pour « détournement de deniers publics enrichissement illégitime et blanchiment des capitaux »

Amadou Tidiane Diallo

ANALYSE-politique

Faut-il désespérer des Forces vives de Guinée ?

« *Ceux qui peignent les paysages se tiennent dans la plaine pour considérer la forme des montagnes et des lieux élevés ; et pour examiner les lieux bas, il se juchent sur les sommets. De même, pour bien connaître la nature des peuples, il faut être prince ; et pour connaître les princes, être du peuple* » (Nicolas Machiavel, *Le Prince*)



Il a fallu réveiller les bonnes vieilles rancœurs entre le leader de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et de l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD), Cellou Dalein Diallo, et celui du Rassemblement du peuple de Guinée Arc en Ciel (RPG-AEC), Alpha Condé, pour que la marche tant redoutée par la junte militaire au pouvoir en Guinée vire en eau de boudin.

Non pas que l'Union des Forces Républicaines (UFR) et ses alliés, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) ou encore le Forum des forces sociales de Guinée (FFSG) comptent pour du beurre, mais le nœud du problème qui s'est posé aux Forces vives de Guinée (FVG) est entre les mains des deux « intimes ennemis » les plus célèbres de la République.

C'est à croire (naïvement) que la politique n'est plus une question de rapport de forces et que le point de vue d'une partie de ce qui a été pompeusement baptisé « Forces vives de Guinée » n'était en réalité qu'un tigre en papier dont les membres étaient plus préoccupés par leur agenda personnel que par une vision commune visant à trouver une solution

sérieuse à la crise sociopolitique actuelle.

On pourra toujours cogiter sur l'opportunité ou non de l'organisation d'une telle manifestation, ressasser les risques et les facteurs potentiels de violence, s'interroger sur la pertinence de la démarche des responsables religieux, anticiper sur l'échec (prévisible) de cet embryon de « vrai dialogue », ou encore s'émouvoir des déclarations tapageuses de ceux-là qui, en l'espace d'une transition, n'éprouvent aucune gêne à jouer le rôle de perroquets de service, il n'en demeure pas moins que les dysfonctionnements constatés durant cette période d'exception sont de plus en plus criards.

Les FVG devront peut-être expliquer un jour pourquoi leurs voix ne deviennent audibles que quand il s'agit de lutte immédiate pour le pouvoir, et surtout pourquoi leurs leaders les plus connus deviennent subitement aphones quand il s'agit de dénoncer les conditions inacceptables de déguerpissement de familles entières, abandonnées à leur sort par un Etat qui a pourtant le devoir de les protéger, de fustiger les décisions et déclarations hasar-

deuses autour d'importants projets miniers, de mettre en garde contre la hausse insupportable de l'impôt minimum forfaitaire pour les entreprises locales (qu'elles soient moyennes ou gran-

des), laissant poindre des risques sur l'emploi, ou encore de pointer du doigt les problèmes évidents et récurrents du système éducatif, avec les mêmes méthodes approximatives – qui ne sauraient être effacées par des caméras de surveillance ! -, etc.

Certes, comparer ce groupe des FVG, constitué de mastodontes de la politique guinéenne à des nains de jardins, danseurs du ventre devant l'éternel, sans militants, sans moyens, sans programme et sans idées novatrices, est une hérésie qu'une entreprise désespérée de communication (pour se convaincre soi-même ?) ne saurait donner un sens.

Mais il est évident que tant que les FVG ne prendront pas la mesure de leur responsabilité face à l'histoire d'un pays dont elles ont (hélas !) contribué à affaiblir morale et éthique, valeurs et coutumes, elles continueront à tourner en rond pour offrir un spectacle aussi pathétique qu'une bagarre

nocturne de groupies éconduites.

Pour des personnalités qui ont la prétention de gérer les préoccupations des millions de leurs compatriotes, le minimum serait quand même de savoir se placer au-dessus de leurs querelles crypto-personnelles.

Cette posture, plus qu'un simple réflexe de survie dans un contexte où les « vieux » et les fonctionnaires « non recyclables » (il paraît qu'il y en a eu certains qui ont eu de la « chance » !) se demandent à quel saint se vouer, permettrait d'aller de l'avant loin du bavardage inutile, des jérémiades et autres attaques personnelles qui biaisent le débat en cours.

En attendant un « miracle », on croise les doigts, le temps de voir où cette « stratégie » chaotique va conduire ceux qui logent (uniquement) sur le fauteuil présidentiel. Franchement désespérant !

Oumar Camara

Affaire de corruption

Arrivée à la CRIEF de l'ex ministre de la défense, Mohamed Diané

Mohamed Diané, ex ministre de la défense nationale et également ministre chargé des affaires présidentielles sous l'ex président Alpha Condé, est arrivé ce lundi 20 mars 2023 dans l'enceinte de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), a constaté un reporter de l'indépendant.org.

Vêtu d'une tenue blanche traditionnelle, arborant des lunettes, Diané était en compagnie de son avocat Me Sidiki Béréte, comme on peut le constater sur cette photo.

L'ex ministre est accusé

entre autres de détournement de fonds, corruption, blanchiment de fonds, etc.

A l'image de l'ex premier ministre guinéen, Ibrahima Kassory Fofana, il avait dans un premier temps refusé de comparaître à la barre, selon ses avocats, qui exigeaient avant le respect des ordonnances qui actaient sa remise en liberté provisoire.

L'indépendant.org suit de près cette affaire.

Amadou Tidiane Diallo



Rencontre
FVG-PM GoumouLes leaders
religieux
évoquent des
«cas urgents» à
résoudre....

Les leaders religieux, en compagnie du premier ministre Bernard Goumou, ont engagé des discussions préliminaires avec les Forces vives de Guinée (FVG), regroupant les principales coalitions politiques du pays, le mardi 21 mars 2023, au centre islamique de Donka et évoqué des «cas urgents» à régler pour faciliter les échanges entre les différents acteurs de la crise politique guinéenne.



Après des heures de débats à huis clos, Mgr Vincent Koulibaly a déclaré que les débats – qui ont impliqué toutes les parties qui posaient des conditions à leur participation ont été « très enrichissants », soulignant « des échanges fructueux ».

L'archevêque Conakry affirme que deux problématiques ont été soulevées et souligné avoir « recensé des cas urgents auxquels il faut trouver des solutions rapides ».

Selon lui, « une liste est en train d'être élaborée qui sera transmise aux chefs religieux et ceux-ci vont transmettre ladite liste au premier ministre pour que ces cas urgents soient pris en considération ».

Mgr Koulibaly a ajouté avoir cherché à mettre en place « un cadre juridique pour que toutes les dispositions qu'on va prendre puissent être logées dans un lieu précis et qui puissent continuer pour le bonheur de la

Guinée » « La Guinée est notre maison commune à construire. Et chacun doit se battre pour que cette maison soit une maison belle, forte, ou tous les Guinéens pourront se trouver à l'aise » a rappelé l'archevêque.

Les FVG, composées de l'Alliance nationale pour l'alternance démocratique (ANAD), du Rassemblement du peuple de Guinée Arc en ciel (RPG-AEC), de l'Union des Forces Républicaines (UFR) et ses alliés, des mouvements et structures de la société civile comme le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) – officiellement dissous par la junte militaire au pouvoir en Guinée -, le Forum des forces sociales de Guinée (FFSG), exigent la libération des « prisonniers politiques » notamment Foniké Menguè, Ibrahima Diallo, Billo Bah, les retours des « exilés politiques » et la tenue d'un cadre de dialogue inclusif.

Amadou Tidiane Diallo

CRIEF

Michel Kamano et Zé
Pharell comparaissent
à la barre

Les ex députés Michel Kamano, Zeinab Camara dit « Ze Pharell » ont comparu le lundi 20 mars 2023 devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), en l'absence de l'ex président de l'assemblée nationale Amadou Damaro Camara et du Chinois Jin Sun Cheng.

Appelés à la barre pour donner leur version des faits, les accusés Michel Kamano,

Zeinab Camara ont nié en bloc les faits qui leur sont reprochés.

Dans cette affaire, ces ex dignitaires sont poursuivis pour détournement de plus de 15 milliards francs guinéens au préjudice de l'État guinéen.

Sous l'ex président de l'assemblée nationale Damaro, l'ex ministre Kamano était le premier questeur de l'institution et

Mme Camara était second questeur.

Après discussions, le président de la chambre du jugement Francis Kova ZOUMANIGUI a renvoyé l'affaire au jeudi 6 avril prochain pour permettre la mise à disposition des pièces de la procédure et la comparution de Damaro Camara et du chinois Jin Sun Cheng.

Amadou Tidiane Diallo

Affaire Foniké et Cie

« Nous avons perdu
l'espoir... nous sommes
désappointés... » (Me Bea)

Huit mois après leur placement sous mandat de dépôt à la maison centrale de Coronthie, Foniké Menguè, Ibrahima Diallo et Saïkou Yaya Barry ne sont jusqu'ici pas jugés. Une situation qui met mal à l'aise les prévenus et leur conseil. Maître Salifou Beavogui se dit « Nous sommes dans un désenchantement total, nous avons perdu tout espoir, on est perdu dans tous les repères et pour Foniké Menguè, Ibrahima Diallo, Saïkou Yaya et pour Mamadou Billo Bah, c'est le désenchantement total là on s'en remet à la providence en espérant que tôt ou tard ils seront libérés, parce que nous sommes dans autre



chose pas dans une procédure. Le dossier est là il est bloqué, il n'avance pas alors que les gens continuent de souffrir en prison. Vraiment nous sommes désappointés et à chaque fois on s'adresse à la Cour suprême et au tribunal d'instance mais rien. On ne comprend

rien, on n'attend rien », a confié Me Bea dans un entretien ce mercredi 22 mars 2023.

Enfin, s'agissant de la détention de Mamadou Billo Bah, l'avocat déclare qu'il a été rangé dans les tiroirs.

Hadjiratou Bah

Procès du 28 septembre

« Nous déplorons cette incohérence » dicit Me Pépé Lamah

Ce lundi 20 mars, c'était au tour de Amadou Oury Bah {Bah Oury}, de venir à la barre du tribunal de première instance de Dixinn, délocalisé à la cour d'appel de Conakry, pour donner sa version des faits, dans le procès des événements douloureux du 28 septembre 2009.



À la sortie de cette audience, Me Pépé Antoine Lamah, l'un des conseils du capitaine Moussa Dadis Camara, a fustigé cette première sortie de l'ancien vice-président de l'UFDG. Il dit être déçu par les propos tenus par l'ancien président de la commission d'organisation de la manifestation du 28 septembre 2009, un homme qui selon lui, il respectait pourtant.

« Je n'allais pas croire que monsieur Bah Oury allait revenir sur des propos qu'il a clairement tenus le 4 avril 2011 devant le pool d'instruction. Rappelez-vous qu'à cette date, monsieur Bah Oury avait clairement soutenu avoir identifié parmi les éléments des forces de défense et de sécurité qui sont venus perpétrer ce massacre au stade, le commandant Aboubacar Toumba Diakité. Il a dans les mêmes circonstances soutenues que c'est sur ses instructions que des bérets rouges sont venus les faire descendre des gradins et du stade. Si aujourd'hui c'est le même Bah Oury qui remet en cause ses propos qu'il a lus

dans son procès-verbal avant de signer. Nous sommes vraiment déçus », a-t-il dit avant en premier lieu.

Poursuivant, il a avancé qu'il déplore l'incohérence et l'inconstance de Bah Oury dans ses propos. « Et l'autre chose, nous ne nions pas le fait qu'il soutienne avoir été sauvé par Toumba, mais de grâce, aller jusqu'à remettre en cause même les déclarations d'Elhadj Cellou Dalein Diallo, celles de monsieur Francois Louncy Fall. Pour certainement faire plaisir à ses egos ou à ses sentiments personnels, nous sommes désolés, nous n'attendions pas cela de monsieur Bah Oury qui pour nous est quand même une sommité, une référence dans l'élite guinéenne. Donc nous déplorons cette incohérence, cette inconstance qui pour nous, doit amener le tribunal à se méfier des propos qu'il vient de soutenir ici à cette barre », a rajouté Me Pépé Antoine Lamah, l'un des conseils de Dadis Camara.

Christine Finda Kamano

Crief

L'affaire Paul Moussa Diawara renvoyée au 4 avril pour les plaidoiries et réquisitions

Le procès en appel dans l'affaire de 39 milliards de francs guinéens qui oppose le ministère public à l'ancien directeur général de l'Office Guinéen de publicité (OGP), Paul Moussa Diawara, s'est poursuivi, ce mardi 21 mars 2023 devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), avant d'être renvoyé au 04 avril prochain pour les plaidoiries et réquisitions.

Paul Moussa Diawara qui a recouvré sa liberté en juin 2019 a saisi la chambre des appels de la Crief dans le but d'obtenir purement et simplement l'annulation de la décision du tribunal de Kaloum qui l'a condamné en avril 2019 avec son ancien DAAF, Inza Bayo, à 5 ans d'emprisonnement chacun et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens pour des faits « de détournement de deniers publics et complicité » dont le montant s'élève à 39 milliards de francs guinéens.

À l'audience du jour, c'est l'expert-comptable en charge du dossier incriminé, Kahin Magassouba qui a été entendu par la Cour en qualité de témoin. L'expert-comptable a soutenu que c'est la présidence de la République dirigée par le professeur Alpha Condé qui l'a délégué auprès de l'OGP pour un audit.

Il a signalé qu'il ressort un montant de 37 milliards de francs guinéens non justifié dans le rapport d'investigation financière qu'il a effectuée au sein de l'OGP en 2018.

« Mon audit met en cause un montant de 37 milliards de francs guinéens.



24 milliards non justifiés et 13 milliards qui ne sont jamais rentrés dans le compte de l'Etat », a dit l'expert Magassouba à la barre.

Appelé à la barre pour la confrontation avec l'expert-comptable, l'ancien patron de l'OGP a fulminé : « il n'a pas fait un travail professionnel. Il n'a pas fourni assez d'efforts, il s'est inspiré du rapport de l'inspection générale d'Etat.

Il a débarqué à l'OGP en violation de la loi soi-disant qu'il a été envoyé par la présidence. Il est

parti à l'OGP sur instruction d'une institution qui n'est pas habilitée.

La présidence n'est pas habilitée à envoyer un expert-comptable à l'OGP. Ce n'est pas son rôle », a déclaré Paul Moussa Diawara.

C'est après les différentes interventions des parties qui ont posé des questions à l'expert-comptable que le président Noël Kolomou a renvoyé l'affaire au 4 avril prochain pour les plaidoiries et réquisitions.

Elisa Camara

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

Boisson Énergie
24 heures

Louopou Lamah annonce la destruction de 184 mille casiers, impropres à la consommation

À la faveur d'un point de presse animé dans la soirée de ce lundi, 20 mars 2023, la ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises a fait une communication relative à la mise en demeure de 184 mille casiers de jus Énergie 24 heures, une production de la société American Beverages (SABEV) SARL, déclarée impropre à la consommation. Cette sortie de Louopou Lamah, intervient à la suite des analyses laboratoires réalisées d'abord en Guinée, puis en Belgique.



« Cette entreprise avait contesté les résultats. Il y a eu par la suite, plusieurs discussions, on a convenu de procéder à une analyse contradictoire, en constituant un échantillon devant faire l'objet de la contre-expertise. Ce qui fut fait. Le 30 janvier 2023, on a déposé l'échantillon pour un laboratoire en Belgique. Le 7 mars 2023 nous avons effectivement reçu les résultats contradictoires qui réconfortent l'office national de contrôle de qualité (ONCQ).

Ces résultats ont démontré une fois de plus que la boisson incriminée a un taux très élevé d'acidité, il y a des problèmes d'hygiène à régler. La suite du processus consistera à détruire la production

du lot incriminé qui est de 184 mille casiers aujourd'hui, dont 30 mille au niveau de l'usine. Tous les commerçants sont répertoriés avec les numéros de téléphone géographiquement localisés. Nous allons très bientôt mettre en place le processus de destruction de ce lot.

Ensuite, nous allons encore dépêcher une équipe au niveau de l'entreprise Saber pour voir effectivement si les recommandations formulées lors de la visite le 4 janvier ont été prises en compte et exécutées. Nous allons autoriser une production d'essai, c'est à analyser dans le laboratoire de l'office national de contrôle de qualité. Lorsque les résultats seront concluants, nous

allons autoriser la reprise de la production. Je précise que cela ne concerne que le lot produit du 13 au 29 décembre 2022. Depuis cette date du 9 janvier aucune autre production n'a eu lieu dans cette unité industrielle. Ce produit constitue 90% de leur production. Chaque mois nous allons procéder au prélèvement et à l'analyse pour rassurer une fois de plus les consommateurs »

Il faut rappeler que ladite boisson a été incriminée du 13 au 29 décembre 2022, à la suite d'une mission d'inspection qui s'est rendue dans les installations de l'entreprise en question.

Mediasguinee

CRIEF

L'ex ministre Oyé Guilavogui comparaît à la barre !

Après plusieurs jours de polémique, l'ex ministre de l'environnement, Oyé Guilavogui, a comparu ce mercredi 22 mars 2023 à la barre de la Cour des répressions des infractions économiques et financières (CRIEF), a constaté un reporter journaliste de lindependant.org.



Vêtu d'un boubou traditionnel bleu, Guilavogui, la mine serrée et le regard hagard, s'est présenté avec à ses côtés son avocat Me Salifou Béavogui.

Tout comme les autres ex dignitaires du régime renversé par le putsch du 5 septembre 2021, l'ex ministre devra répondre d'accusations de détournement de deniers publics, corruption, blanchiment de fonds, etc.

La junte militaire présente le procès à la CRIEF des anciens hauts responsables guinéens sous l'angle de la lutte contre la corruption mais de voix s'élèvent, parmi les plus importantes coalitions politiques et sociales du pays pour dénoncer une forme de «chasse aux sorcières».

Guilavogui était l'un des hommes forts du régime de l'ex président Alpha Condé et un membre influent de l'ex parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée Arc en ciel (RPG-AEC).

Les avocats des accusés comme l'ex premier ministre Ibrahim Kassory Fofana, l'ex président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, l'ex ministre de la défense nationale, Mohamed Diané et de Guilavogui, ont émis de sérieuses réserves au sujet de la procédure en cours et exigé un moment le respect des différentes ordonnances de remise en liberté provisoire dont certains d'entre eux avaient bénéficié.

Amadou Tidiane Diallo

PROCES 28 SEPTEMBRE

Le témoignage de Bah Oury malmène la défense du capitaine Dadis Camara

L'homme politique Mamadou Oury Bah dit «Bah Oury», témoin et victime des tragiques événements du 28 septembre 2009, livre depuis le lundi 20 mars un témoignage sobre et direct qui, selon plusieurs experts, met à rude épreuve la ligne de défense du capitaine Moussa Dadis Camara.



L'ex ministre de la réconciliation nationale (sous l'ancien président Lansana Conté) a conforté plusieurs points du témoignage du commandant Aboubacar Toumba Diakité dit «Toumba» au point de provoquer l'ire des défenseurs

de l'ex chef de la junte militaire qui s'était emparée du pouvoir en 2009.

Il a confirmé que le commandant Toumba a réussi à sauver le gros des leaders de la manifestation et confirmé l'incident de la clinique Ambroise Paré où un mili-

taire, identifié par plusieurs leaders politiques et Toumba comme étant le capitaine Marcel Guilavogui, a sorti des grenades, menaçant de «faire sauter» la clinique. Bah Oury déclaré toutefois ne pas pouvoir dire formellement que c'est Marcel.

Le capitaine Guilavogui a pour sa part nié en bloc sa présence au stade de Dixinn, le jour des massacres, affirmant qu'il était «malade».

Chose curieuse, Me Pépé Koulémou, l'un des farouches défenseurs de Dadis, a fini par élaborer une thèse curieuse, selon laquelle ce sont les manifestants eux-mêmes qui se seraient entretués au sein du stade

du 28 septembre le jour du massacre.

Me Koulémou, droit dans ses bottes dans sa théorie du complot contre son client (Ndlr : fomenté selon lui par Alpha Condé, le général Sékouba Konaté et Toumba), va ajouter plus tard devant les journalistes que des groupes de militaires «incontrôlés» seraient également responsables des graves exactions et crimes commis au grand stade de Dixinn.

L'avocat défend ses propos en affirmant que les manifestants se sont emparés d'armes après le pillage du commissariat de Belle Vue, ce qui est contraire au rapport dressé par le commissaire principal de l'époque à Belle Vue, lu par un avocat de la partie civile, indiquant clairement qu'aucune munition n'était stockée dans ses locaux.

Selon des experts interrogés par l'indépendant.org, cette thèse aura de toute les façons du « mal à résister à l'analyse la plus élémentaire ».

« Dire que des manifestants sont ceux-là mêmes qui se sont entretués est insensé. Le plus grave, c'est que c'est révélateur d'un certain désespoir. Si les avocats de Dadis veulent aider leur client, il vaudrait mieux abandonner cette thèse qui ne repose pas sur des faits tangibles », affirme-t-il.

Selon lui, ce ne sont pas les manifestants qui ont fait disparaître des corps et organisé tout ce qui a été constaté le jour du massacre, en amont comme en aval.

« Comment expliquer ces assassinats de masse, ces viols, les graves incidents à l'hôpital Donka, avec les blessés et les cadavres, le saccage de la pharmacie de l'hôpital Donka, les troubles à la morgue, etc. ? Cela ne peut pas être le fait de manifestants qui n'étaient pas armés. La preuve, aucun militaire, aucun policier, aucun gendarme n'a été blessé par balle... », conclut cette source.

Aissatou Walid Bah

Trafic de drogue

La police philippine intercepte plus de 7 millions USD de drogue « en provenance de Guinée » (Média philippin)

Les services anti-drogue de l'aéroport international Ninoy Aquino (NAIA), aux Philippines, ont annoncé le lundi 20 mars 2023 avoir intercepté au moins 58,93 kilogrammes de chlorhydrate de méthamphétamine, en provenance de Guinée, qui auraient été déclarés comme «pièces détachées», a révélé le journal Phil star global consulté par l'indépendant.org.

Selon notre source, la drogue (voir photo) aurait une valeur de 400,72 millions de pesos philippins (environ 7,3 millions USD) et a été découverte dans un entrepôt.

Toujours d'après notre source, l'agence de lutte contre la drogue (Police Drogue Enforcement Agency ou PDEA) a indiqué qu'un cer-

tain Melanio Lopez, 37 ans et un certain Steve Caro Jr, 27 ans, ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire et sont actuellement détenus.

« Une enquête a révélé que la cargaison provenait de Guinée, en Afrique de l'Ouest. Le PDEG a indiqué que deux téléphones portables et trois cartes d'identité ont été saisis chez les sus-

pects », a révélé le journal. Un autre passager, de nationalité turque, en provenance du Brésil via Dubaï, aurait également été arrêté en possession de près de 4kg de cocaïne dissimulée dans du savon de bain, d'une valeur d'environ 530000 USD, a annoncé le journal philippin.

Aissatou Walid Bah



Sénégal

L'opposant Sonko dénonce une tentative d'assassinat

Une personne est morte lundi en Casamance, dans le sud du Sénégal, lors de heurts entre les forces de l'ordre et des partisans de l'opposant Ousmane Sonko qui a de nouveau dénoncé une tentative d'assassinat, a appris l'AFP de sources locale, administrative et auprès de son parti.



L'opposant se trouve depuis le 16 mars dans une clinique privée de Dakar où il reçoit des soins, après avoir affirmé s'être senti mal à cause du gaz lacrymogène envoyé par les forces de l'ordre lors de son transfert forcé vers le tribunal de Dakar où s'est tenu son procès en diffamation contre un ministre, ont affirmé à l'AFP deux responsables de son parti El Hadji Malick Ndiaye et Ousseynou Ly.

« Nous avons expédié en France le produit qui a été vaporisé sur moi pour trouver ce que c'est », a déclaré M. Sonko sur son lit d'hôpital. « C'est une tentative d'assassinat », a-t-il affirmé. Il a indiqué qu'il quitterait la clinique mardi pour poursuivre sa convalescence chez lui.

« Depuis que les FDS (Forces de défense et de sécurité) m'ont déposé chez moi (à Dakar), je suis sujet à de terribles vertiges, je souffre de douleurs au bas ventre et j'éprouve des difficultés respiratoires », avait écrit l'opposant jeudi soir sur sa page Facebook. Le président sénégalais « Macky Sall se livre ouvertement à une énième tentative d'assassinat sur ma personne », avait-il ajouté, des accusations reprises par son parti

qui parle « d'empoisonnement ». Les autorités n'ont pas réagi.

Macky Sall a maintenu ouverte la question de sa candidature à un troisième mandat en 2024, dans un entretien au magazine français *L'Express* et mis en ligne lundi. Depuis le 16 mars, jour du début du procès de M. Sonko poursuivi en diffamation par le ministre du Tourisme Mame Mbaye Niang, des heurts ont opposé des groupes de jeunes aux forces de sécurité dans plusieurs villes du pays. L'audience a été renvoyée au 30 mars.

Dans la ville de Bignona, un fief de M. Sonko à une trentaine de kilomètres de Ziguinchor, principale ville de Casamance, « un gosse a été abattu » lundi par les forces de l'ordre, a déclaré à l'AFP Yankhoba Diémé, le président du conseil départemental éponyme, une institution locale.

Des heurts ont éclaté avec les forces de l'ordre quand « des jeunes de façon spontanée sont sortis manifester dans la rue » contre le pouvoir, a dit M. Diémé, membre du

parti de M. Sonko. L'information a été confirmée à l'AFP par un responsable administratif.

Les forces de l'ordre ont depuis le 16 mars arrêté plus de 400 personnes dans tout le pays lors des manifestations contre le pouvoir, a assuré lundi à l'AFP M. Ndiaye, responsable de la communication du parti de M. Sonko. Contactées par l'AFP, la police et la gendarmerie n'ont pas réagi.

Le ministre Niang poursuit M. Sonko pour diffamation, injures et faux. Il lui reproche d'avoir déclaré qu'il avait été épinglé par un rapport d'une institution de contrôle pour sa gestion d'un fonds pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture.

L'enjeu dépasse largement la réputation du ministre. Les textes en vigueur prévoient une radiation des listes électorales, et donc une inéligibilité, dans certains cas de condamnation. M. Sonko risque donc d'être déclaré inéligible pour la présidentielle de 2024. Lui et ses partisans dénoncent une instrumentalisation de la justice par le pouvoir pour l'éliminer politiquement.

En mars 2021, la mise en cause de M. Sonko dans une autre affaire de viols présumés et son arrestation sur le chemin du tribunal avaient contribué à déclencher les plus graves émeutes depuis des années dans ce pays réputé comme un rare îlot de stabilité dans une région troublée. Elles avaient fait au moins une douzaine de morts. Le procès n'a pas encore eu lieu.

AFP

Insolite

Plus le bâillement est long, plus le cerveau est gros

D'après une nouvelle étude néerlandaise, les personnes qui baillent longuement auraient un plus gros cerveau que les autres...



L'avez-vous remarqué ? Certaines personnes baillent pendant plus longtemps que les autres. Des chercheurs de la Utrecht University (aux Pays-Bas) ont voulu explorer ce phénomène en étudiant des données concernant 1291 animaux (55 espèces de mammifères et 46 espèces d'oiseaux).

Conclusion ? « Bien que tous les animaux baillent (plus ou moins) de la même façon, la durée du bâillement semble avoir évolué avec la taille du cerveau et le nombre de neurones » analysent les scientifiques néerlandais.

Comment expliquer cette curieuse corrélation ? Les chercheurs font référence à une hypothèse émise en 2007 dans le journal scientifique *Evolutionary Psychology* : le bâillement serait en réalité un mécanisme physiologique destiné à « refroidir » le cerveau.

Le bâillement sert à

« refroidir » le cerveau

« Ainsi, logiquement, un cerveau plus volumineux nécessite un bâillement plus long pour être refroidi » remarquent les chercheurs. En effet : ils ont constaté qu'en moyenne, les mammifères baillaient plus longtemps que les oiseaux.

« À travers les différentes inhalations d'air froid et l'étirement des muscles entourant les cavités orales, le bâillement augmente le flux de sang frais vers le cerveau » a réagi Andrew Gallup, éthologue à l'Université d'État de New York (aux États-Unis), qui a participé à ces travaux.

Attention ! Ça ne signifie en aucun cas qu'un bâillement long est un synonyme d'intelligence plus importante – « cela concerne uniquement la taille du cerveau et le nombre de neurones qu'on y trouve » répètent les chercheurs.

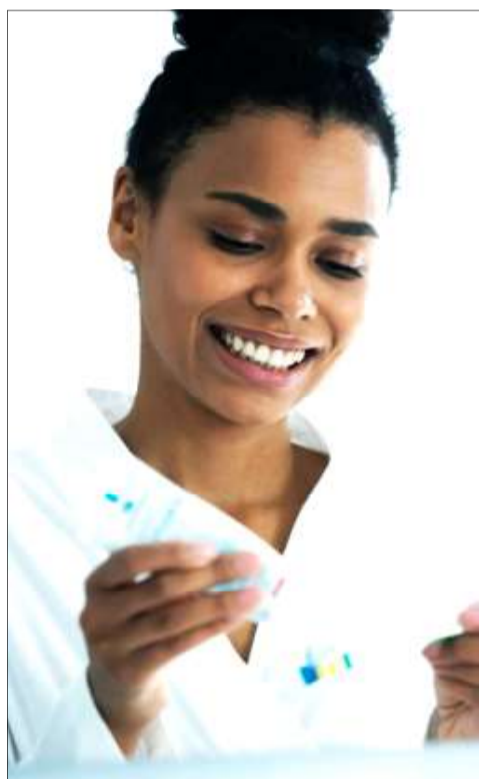
Source : *Communications Biology*

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

Santé... Santé... Santé...

La bouche est-elle (vraiment) le miroir de notre santé ?

Dans son dernier rapport publié en mars 2022, l'OMS alertait sur l'augmentation des affections bucco-dentaires (caries en tête) qui toucheraient aujourd'hui quasiment la moitié de la population mondiale. Pourquoi est-ce un vrai risque pour notre santé ? Explications.



On ne peut pas être en bonne santé générale si notre bouche est

malade ! C'est en substance le message qu'essaient de faire passer les autorités et les dentistes depuis plusieurs années, et encore plus à l'occasion de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire ce 20 mars 2023. «Pour une raison étonnante, on néglige souvent la santé de notre bouche», constate le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste. Pourtant, de nombreuses pathologies sont associées ou consécutives à des problèmes buccaux. Les toxines qui sont ainsi fabriquées par les bactéries qui colonisent des gencives malades circulent ensuite partout dans le corps. Elles sont pro-inflammatoires et entretiennent donc des tendinites ou polyarthrite.»

Une mauvaise santé de la bouche est impliquée, on le sait aujourd'hui avec certitude, dans les maladies cardio-vasculaires et le diabète. Chez la femme enceinte, elle augmente le risque de prééclampsie et d'accouchement prématuré. De nouvelles études semblent montrer des liens plus lar-

ges encore : les «mauvaises» bactéries buccales (on parle de bactéries du complexe rouge, les plus virulentes) se retrouveraient dans 20% des cas d'AVC hémorragiques, nous apprend notre expert, et pourraient aussi être impliquées dans la maladie d'Alzheimer. D'ailleurs une méta-analyse conduite par une équipe finlandaise dont les résultats ont été publiés dans le *Journal of the American Geriatrics Society* en septem-

bre 2022 va dans ce sens : le risque de déclin cognitif ou de démence grimpe de plus de 20% en cas de mauvaise santé parodontale ou de perte de dents.

La flore buccale au centre de toutes les attentions. La découverte du microbiote intestinal a ouvert la voie à l'étude de tous les autres microbiotes. Celui de notre bouche n'a pas encore révélé tous ses secrets, mais ce que l'on tient pour sûr aujourd'hui, c'est qu'il joue un rôle essentiel : quand il est bien équilibré, c'est lui qui prévient les caries et les maladies gingivales. Maintenir un microbiote buccal équilibré doit donc être une priorité. En s'attaquant à ses ennemis (sucre, tabac, mauvaise hygiène, alcool, obésité), on permet aux quelque 700 espèces de bactéries qui le composent de gérer les micro-organismes pathogènes qui se développent dans la bouche. «Attention également à l'emploi des bains de bouche fortement antiseptiques, prévient le Dr Lequart, ils ne sont pas adaptés au quotidien, car ils déséquilibrent le microbiote.» Pour une utili-

sation journalière, il faut bien vérifier sur la bouteille que le produit est prévu pour cet usage.

Prévenir plutôt que guérir

«Si la bouche est en mauvais état, on mange mal (moins diversifié et plus mixé par exemple), on mâche mal, on est douloureux, ce qui rend le brossage plus difficile et risque d'augmenter la plaque dentaire, déplore la Dre Virginie Monnet-Corti, parodontiste. Tout ceci a un impact énorme sur la santé en général et la qualité de vie.» D'autant que les maladies de la bouche ont des répercussions directes sur la qualité de la vie sociale, car elles sont visibles, souvent inesthétiques, parfois même handicapantes. Quand les dents ou les gencives sont largement endommagées, les soins deviennent en outre lourds et coûteux. C'est pourquoi il est d'autant plus important de prendre la santé de sa bouche en main, sachant qu'une bonne hygiène dentaire couplée à un suivi chez un dentiste permet d'anticiper et de régler la majorité des problèmes.

Quelle est cette mauvaise habitude qui nuit à notre bouche ? Nos experts sont unanimes : le tabac est l'ennemi juré de notre bouche. «Non seulement le tabac a un effet délétère sur les gencives, mais il est aussi vasoconstricteur, c'est-à-dire qu'il stoppe les saignements. C'est très ennuyeux, car les saignements sont les premiers symptômes de la gingivite, constate le Dr Marc Watts, chirurgien-dentiste. Quand on fume, on peut donc passer à côté d'un dépistage plus précoce des maladies de la gencive.» Le tabac est en outre identifié comme l'une des principales causes du cancer de la bouche.

Source : topsante.com

Après une fausse couche, un congé sans carence et des consultations de psy dès 2024

Un «drame intime»

Le texte veut également mettre en place des «parcours fausses couche» dans chaque Agence régionale de santé (ARS) d'ici septembre 2024, pour mieux orienter les femmes. «Notre système de santé ne laisse pas assez de place à la santé des femmes, cela doit changer», a regretté le ministre de la Santé. «Une interruption spontanée de grossesse est un drame intime.»

Chaque fausse couche est un drame, aux conséquences psychologiques trop longtemps minimisées. Grâce à l'adoption à l'unanimité du texte de @sandrinejosoan à l'Assemblée, nous faisons un pas de plus vers un soutien renforcé pour les femmes et couples confrontés à ce traumatisme. pic.twitter.com/ofGDgZEtQm

— François Braun (@FrcsBraun) March 9, 2023

Avec cette proposition de loi, la députée espère créer un «véritable parcours d'accompagnement des couples confrontés à une fausse couche avec un suivi psychologique adapté et personnalisé, pris en charge par l'Assurance maladie». Les sages-femmes pourront directement adresser les couples vers un psychologue agréé du dispositif «MonParcoursPsy», qui devront obligatoirement être informés de cette aide.

Ce texte pourrait être «une avancée majeure au bénéfice de la santé mentale



des femmes, trop souvent et trop longtemps sous-estimée après un événement de fausse couche», indique la députée de la majorité. Néanmoins, il ne fait pas que des heureux. L'écologiste Marie-Charlotte Garin et plusieurs élus de gauche ne sont pas parvenus à faire adopter un «outil de plus», un congé spécifique de trois jours en cas de fausse couche, malgré le ralliement de voix de la majorité. Pour le ministre de la Santé, l'arrêt maladie permet de «garantir la confidentialité» vis-à-vis de l'employeur.

En janvier, une convention collective – la convention Syntec – a signé un accord mettant en place un congé pour arrêt naturel de grossesse à sa réglementation : une femme ayant vécu cet événement traumatique peut bénéficier de deux jours non déductibles des congés payés, sur simple présentation d'un certificat médical à son employeur dans les 15 jours suivants. Un début dans la reconnaissance de la détresse (réelle) que peut provoquer une fausse couche chez une femme

Moscou

Poutine et Xi célèbrent leur relation « spéciale » face aux Occidentaux

Vladimir Poutine et Xi Jinping ont loué mardi l'entrée dans une « nouvelle ère » de leur relation « spéciale » face aux Occidentaux, le président russe appuyant prudemment le plan chinois pour régler le conflit en Ukraine, tout en accusant Kiev de le rejeter.

L'initiative chinoise, qui préconise des pourparlers de paix, comporte des éléments qui peuvent « servir de base à un règlement pacifique (du conflit), quand ils y seront prêts en Occident et à Kiev », a lancé M. Poutine.

« Toutefois, nous n'observons pas pour l'heure une telle disposition de leur côté », a-t-il ajouté, au côté de M. Xi qui, pour sa part, a souligné que Pékin était « pour la paix et le dialogue » en Ukraine.

A Kiev, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a dit avoir « invité » la Chine à faire partie du règlement du conflit et « attendre sa réponse », ajoutant « recevoir des signaux mais rien de concret ».

MM. Poutine et Xi s'exprimaient après un sommet au Kremlin qui, en l'absence de percée sur l'Ukraine, visait avant tout à démontrer la solidité des relations entre la Russie et la Chine, dans un contexte de vives tensions entre ces pays et les Occidentaux. Le président chinois a ainsi estimé que les relations entre Pékin et Moscou entraînent dans « une nouvelle ère », après avoir signé avec son homologue russe une déclaration sur « l'approfondissement du partenariat stratégique » russo-chinois. Le maître du Kremlin, qui a déroulé le tapis rouge à M. Xi pour cette visite d'Etat s'achevant mercredi, a salué la « nature spéciale des relations russo-chinoises ».

– « Possibilités illimitées » –

Dans une déclaration commune aux accents de guerre froide, les deux dirigeants ont aussi vivement attaqué l'Occident, accusant les Etats-Unis de « saper » la sécurité internationale pour conserver leur « avantage militaire », et exprimé leur « préoccupation » face à la présence croissante de l'Otan en Asie. Autre écho à la guerre froide, la Russie et la Chine ont affirmé qu'une guerre nucléaire ne devait « jamais » avoir lieu, dans la déclaration signée par MM. Poutine et Xi. Le président russe a aussi menacé de « répliquer » si Londres fournit à l'Ukraine des obus

contenant de l'uranium appauvri, comme cela a été évoqué par une responsable britannique.

Il a été nettement plus chaleureux avec son hôte chinois, lui donnant du « cher ami » et du « camarade Xi ». Les deux dirigeants ont même trinqué au cours d'un dîner d'Etat à la « prospérité » des peuples russe et chinois. « La coopération russo-chinoise a des possibilités et des perspectives vraiment illimitées », s'est exclamé M. Poutine pendant ce repas. Le déplacement à Moscou de M. Xi constitue un soutien important au chef de l'Etat russe qui est visé depuis la semaine dernière par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI).

Traité en paria par les Occidentaux depuis le début du conflit en Ukraine, M. Poutine peut compter sur Pékin pour briser l'isolement : M. Xi l'a ainsi invité à se rendre en Chine cette année.

– Kishida en Ukraine –

Hasard du calendrier ? Alors que M. Xi montrait son soutien à Moscou, le Premier ministre japonais Fumio Kishida est arrivé mardi en Ukraine, où M. Zelensky a salué un « défenseur puissant de l'ordre international ». M. Kishida est en particulier allé dans la ville-martyre de Boutcha, près de Kiev, où des soldats russes sont accusés d'avoir commis des atrocités lorsqu'ils l'occupaient, et a exprimé son « indignation ». « Le principal sujet que nous avons abordé est la sécurité », a indiqué le président Zelensky dans son message internet quotidien. « Nous avons discuté des moyens d'accroître les sanctions envers la Russie et de comment restaurer la justice après l'agression russe ».

Il a annoncé qu'il participerait en visioconférence au sommet du G7 prévu pour mai à Hiroshima. M. Kishida était le seul des chefs d'Etat ou de gouvernement dans ce groupe de sept pays parmi les plus industrialisés de la planète à ne pas encore avoir effectué un voyage dans la capitale ukrainienne depuis le début du conflit en février 2022.

Autre manifestation de soutien mardi soir, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé être parvenu à un accord avec le gouvernement ukrainien en vue de la mise en place d'un plan d'aide d'un montant total de 15,6 milliards de dollars.

Face à la médiation chinoise sur l'Ukraine, les alliés de Kiev ont globalement exprimé leur scepticisme.

« On ne peut pas raisonnablement considérer que la Chine soit impartiale » en ce qui concerne l'Ukraine, a déclaré un porte-parole de la Maison Blanche.

Pékin « n'a pas condamné » l'invasion russe,

« n'a pas arrêté d'acheter du pétrole russe » a dit John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche.

Il a par ailleurs accusé Pékin de « répercuter la propagande russe » sur le fait que la guerre en Ukraine serait le résultat d'une agression occidentale.

– Accord gazier –

Au-delà des considérations stratégiques, la rencontre entre M. Poutine et Xi a consacré le renforcement du partenariat économique entre leurs deux pays, notamment sur le plan des hydrocarbures. La visite du président chinois en Russie

intervient au moment où cette dernière a massivement réorienté son économie vers la Chine, face aux sanctions occidentales dont elle est la cible. Dans ce contexte, M. Poutine a annoncé mardi avoir trouvé un accord avec M. Xi sur le gigantesque projet de gazoduc Force de Sibérie 2, qui permettra à la Russie de fournir 50 milliards de mètres cubes de gaz supplémentaires par an.

Comme un symbole, le géant russe Gazprom a annoncé mardi avoir livré la veille une quantité « record » de gaz via le gazoduc transfrontalier « Force de Sibérie ».

AFP

Foot

Mbappé désigné nouveau capitaine des Bleus par Deschamps

Kylian Mbappé a été désigné capitaine de l'équipe de France par le sélectionneur Didier Deschamps en remplacement de Hugo Lloris, qui a pris sa retraite internationale, a-t-on appris lundi soir de source proche des Bleus, confirmant une information du Figaro et de L'Equipe.

A 24 ans, Mbappé (66 sélections, 36 buts) a accepté cette nouvelle fonction après une discussion lundi soir avec son sélectionneur, a-t-on appris de même source. Deschamps s'est également entretenu avec Antoine Griezmann, promu vice-capitaine à la place de Raphaël Varane, qui a également pris sa retraite internationale après le Mondial-2022.

L'attaquant du Paris SG, dont la première sélection en bleu remonte à mars 2017, disputera son premier match comme capitaine vendredi (20h45) contre les Pays-Bas au Stade de France en ouverture des qualifications à l'Euro-2024.

Champion du monde 2018 et vice-champion du monde 2022, Mbappé était pressenti depuis plusieurs semaines pour hériter du brassard, après avoir guidé les Bleus vers leur deuxième finale de suite au Qatar en décembre.

Le Parisien, leader technique et dont la voix porte de plus



en plus dans le vestiaire, a marqué un triplé contre l'Argentine en finale et a réussi son tir au but, sans parvenir à offrir un troisième titre planétaire aux Tricolores (3-3, 4-2 t.a.b.).

Il a également pris de l'importance dans la vie de groupe, relançant en 2022 la question du droit à l'image collectif, qu'il souhaite voir réformé.

Au premier jour du rassemblement lundi, Didier Deschamps avait laissé planer le suspense sur l'identité du futur capitaine, assurant en confé-

rence de presse en début d'après-midi qu'il comptait « utiliser ces premiers jours pour en discuter avec les joueurs concernés ».

Les discussions se sont finalement tenues lundi soir au centre d'entraînement de Clairefontaine.

Mbappé a la lourde tâche de remplacer Hugo Lloris, détenteur du brassard pendant plus de dix ans, la première fois en 2010. Ce dernier, homme de confiance de Deschamps, avait de larges responsabilités, notamment de représentation des Bleus à la Fédération ou auprès des médias. Il se rendait ainsi en conférence de presse à la veille de chaque rencontre qu'il disputait comme titulaire.

Dans son club, Mbappé fait partie des vice-capitaines derrière le porteur N.1 du brassard, le Brésilien Marquinhos. Dimanche lors de la défaite du PSG contre Rennes (2-0), il a par exemple été capitaine en l'absence de ce dernier.

rfi

Football

Sadio Mané, un retour qui tombe à pic pour le Bayern et le Sénégal

Blessé au début du mois de novembre dernier, Sadio Mané devrait faire son retour sur les terrains ce dimanche 26 février avec le Bayern Munich. Un retour à point nommé pour son club, pas souverain en championnat, et pour son pays à un mois des éliminatoires de la CAN 2024.



Les images de Sadio Mané, sortant de la pelouse en boitillant après un coup reçu lors du match **Bayern Munich-Werder Breme**, ne sont plus qu'un mauvais et lointain souvenir. La déception d'avoir **raté la Coupe du monde 2022** avec le Sénégal semble être digérée et le joueur n'a qu'une envie : retrouver la compétition. « *Ça n'a pas été facile, ça a été long*, a confié Mané, il y a une semaine à RFI, *mais le plus important est que je me sente bien. Et je me sens très bien* ».

L'attaquant sénégalais a repris la course il y a près d'un mois et surtout participe à l'entraînement collectif avec le Bayern depuis le dimanche 19 février.

« *Je suis footballeur, le foot, c'est ma vie, ça m'avait beaucoup manqué. Je suis toujours motivé, je me réjouis de retrouver les supporters, le foot, l'ambiance, marquer des buts et à la fin gagner* », a lâché Mané à l'issue de son premier entraînement avec ses coéquipiers.

Prêt pour le match retour face au PSG

L'ancien joueur de Liverpool est prêt et a les pieds qui le démangent. Cela tombe bien pour les Bavarois qui vont dispu-

ter le choc de la 22e journée de Bundesliga ce dimanche 25 février face à la surprenante équipe de l'Union Berlin, leader du Championnat à égalité de points avec le Bayern et Dortmund.

Sadio Mané ne sera certainement pas à 100%, mais sa présence (titulaire ou remplaçant) devrait redonner du tonus à une formation munichoise battue la semaine dernière par le Borussia Monchengladbach (2-3). Mais le champion d'Afrique sera plus attendu dans un peu plus de deux semaines en Ligue des champions pour le match retour des huitièmes de finale face au PSG, le 8 mars.

Après deux ou trois matches dans les jambes, Mané sera paré pour faire face aux Parisiens qui comptent sur Kyllian Mbappé pour un exploit en terre bavaroise après leur défaite au match aller au Parc des Princes (0-1).

Visite du ministre sénégalais des Sports

Après, il sera temps pour le numéro 17 du Bayern de retrouver les Lions qui vont disputer les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2024 avec une double confrontation face au Mozambique les 24 et 28 mars.

Le natif de Bambali n'a plus joué avec le Sénégal depuis le 27 septembre dernier face à l'Iran en match amical (1-1). Son retour sera attendu par les supporters et par tout le football sénégalais.

Le ministre sénégalais des Sports, Yankhoba Diattara, a ainsi rendu visite à Sadio Mané à Munich la semaine dernière pour montrer au Joueur africain de l'année 2022 le soutien du gouvernement à quelques jours de son retour sur le terrain.

Face au ministre et sa délégation, le meilleur buteur de l'histoire de la sélection sénégalaise (34 buts) est revenu sur sa blessure et sa convalescence. « *Lorsque, je me suis blessé, je savais tout de suite que c'était quelque chose de sérieux. Je l'ai pris dignement.* »

Ce sont des moments qui arrivent dans la vie d'un footballeur ou un sportif de haut niveau. Même si cela a été difficile, il y avait ma famille, les amis, la Fédération, tout le monde était derrière moi. »

Dimanche, il y aura encore du monde pour suivre les premiers pas de l'année de l'enfant de Bambali...

Source : RFI

Foot

L'attaquant togolais Emmanuel Adebayor officialise sa retraite à 39 ans

Loin des pelouses depuis plus de deux ans, l'attaquant et capitaine du Togo Emmanuel Adebayor a annoncé ce lundi 20 mars sa retraite à 39 ans. Il restera comme l'un des plus grands joueurs africains des années 2000.

C'est une véritable légende du football africain qui range définitivement ses crampons, près de trois ans après **une dernière aventure qui a tourné court** avec le club paraguayen de Olimpo. Né à Lomé de parents nigériens, Emmanuel Adebayor se révélait au grand public sous le maillot du FC Metz, son club formateur. Après un passage remarqué à Monaco, il évolue dans des clubs prestigieux du continent européen : Arsenal, Manchester City, Real Madrid et Tottenham.

En près de 20 ans de carrière professionnelle, il a inscrit plus de 200 buts dont 32 avec l'équipe nationale du Togo. Archétype de l'avant-centre moderne, Emmanuel Adebayor brillait par sa présence physique devant le but et son jeu de tête, mais également par sa capacité à jouer en pivot, au service de ses coéquipiers.

« Il y a eu des hauts, des bas. Il y a eu des regrets »

Élu joueur africain de l'année par la CAF en 2008, Adebayor a été l'âme du Togo, pratiquement de ses débuts en équipe nationale, le 8 juillet 2000, à l'âge de 16 ans, à son dernier match face au Bénin (1-2) en mars 2019 en éliminatoires de la CAN 2022. **Sa réaction sur RFI** après cette défaite qui éliminait les Éperviers avait des allures d'adieux. « *J'ai commencé la sélection en 2000. On est en 2019. Ça fait pratiquement 19 ans que je suis en équipe nationale. C'est beau. C'est beau. Il y a eu des hauts. Il y a eu des bas. Il y a eu des regrets. Il y a eu des moments inoubliables. Maintenant, je pense que je vais rentrer chez moi. Je vais prendre tous les bons moments. Je vais les mettre dans un sac. [...] J'ai tout fait*

pour garder le maillot de cet après-midi. Et, si c'est la fin d'un cycle, qu'il en soit ainsi. Le plus important, c'est que je garde le short, le maillot et les chaussettes. J'avais promis à ma fille, aujourd'hui âgée de 8 ans, que mon dernier maillot en club et celui en sélection seraient pour elle. Je pense qu'elle a déjà dû m'envoyer un message : »Papa, et le maillot ?« ».

Son grand fait d'armes a été de qualifier son petit pays, le Togo (56 785 km², 8 millions d'habitants), à sa première et seule Coupe monde en 2006. Il a été également de la partie quand les Éperviers ont franchi pour la première fois de leur histoire le premier tour d'une CAN en 2013 en Afrique du Sud.

Histoire contrariée avec la CAN

Mais l'histoire d'Emmanuel Adebayor avec la plus prestigieuse compétition africaine reste quelque peu tourmentée. Pour sa première participation à la CAN 2006, est écarté par son entraîneur Stephen Keshi qui le juge en méforme. Adebayor ne joue pas le premier match contre la RDC. Il manque d'en venir aux mains avec son sélectionneur dans le bus qui les ramène à l'hôtel après la défaite face aux Congolais (2-0). Quelques semaines après, certains voient sa main dans le limogeage de Stephen Keshi.

En 2010, il est, avec la sélection, victime d'un attentat à la frontière angolaise. Le bus des Éperviers est mitraillé par les rebelles de l'enclave de Cabinda : deux morts. Traumatisés, Adebayor et le Togo quittent la compétition avant le début. Le buteur togolais prend sa retraite internationale dans la foulée avant de revenir sur sa décision deux ans plus tard.

Cette fois, le rideau est définitivement tombé sur la carrière de l'Épervier qui planait sur le foot africain en compagnie de Samuel Eto'o et Didier Drogba.

Source : rfi